



Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 10 octobre 2019

Résultats des campagnes de prélèvements et de recherches de présence éventuelle de dioxines

Les résultats de deux nouvelles campagnes de prélèvements dans les suies ne révèlent pas de présence significative de dioxines dans l'environnement. Des campagnes supplémentaires sont prévues pour compléter ces recherches.

À la demande de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie (DREAL Normandie) par le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), trois campagnes de prélèvements ont déjà été réalisées dans les suies retombées à la suite de l'incendie, en parallèle des prélèvements sur les productions agricoles. Ces prélèvements ont été analysés pour rechercher la présence éventuelle de dioxines dans les suies.

Une première série de résultats a été transmise le mardi 1er octobre. Les résultats des deux autres campagnes sont désormais également disponibles. Ils ont été reçus le mardi 8 octobre.

Il s'agit des analyses de 19 prélèvements de suies effectués sur des lingettes. **Les résultats ne mettent pas en évidence de présence significative de dioxines.**

1ère campagne de prélèvements

La première campagne de prélèvements a été réalisée dès le 26 septembre à proximité des écoles de l'agglomération rouennaise (communes de Rouen, Mont-Saint-Aignan et Quincampoix avec un point témoin à Saint-Etienne-du-Rouvray).

Les résultats ont été analysés par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) et rendus publics le 1er octobre.

Ces résultats sont situés entre 0,04 et 0,20 ngTEQ/m². Cette variation des données est jugée peu significative. **Ces données sont constitutives de ce qu'on peut qualifier de « bruit de fond »**, ce qui correspond à la concentration habituelle d'une substance dans un milieu donné, provenant de sources naturelles et/ou de sources d'origine anthropique diffuses.

2e campagne de prélèvements

Pour sécuriser les résultats de cette première campagne, une deuxième campagne de prélèvements a été demandée le même jour à Bureau Veritas. Cette campagne a

consisté en 11 prélèvements par lingettes réalisés le 26 septembre dans l'agglomération de Rouen (communes de Rouen, Bois-Guillaume, Mont-Saint-Aignan, Isneauville, avec un point témoin à Petit-Quevilly).

Les analyses ont été faites par le laboratoire Eurofins et les résultats ont été reçus le mardi 8 octobre 2019. Ils sont entièrement négatifs : **aucune trace de dioxine n'est décelée dans les suies prélevées.**

3e campagne de prélèvements

Dans la mesure où ces deux campagnes de prélèvements étaient centrées sur l'agglomération rouennaise, elles ont été complétées avec des prélèvements effectués sur des suies dans deux autres secteurs du département, dans lesquels des retombées importantes de suies avaient été repérées. 3 prélèvements par lingettes ont ainsi été réalisés le 28 septembre dans le pays de Forges-les-eaux et le pays de Buchy (communes de Forges-les-Eaux, Neufchatel-en-Bray et Saint-Saens).

Les analyses ont été faites par l'INERIS et les résultats ont été reçus le 8 octobre 2019.

Les résultats sont compris entre 0,12 et 0,24 ngTEQ/m², sauf une valeur de 2,80 ngTEQ/m² relevée à Saint-Saens.

Toutes les valeurs mesurées dans le pays de Forges-les-Eaux et le pays de Buchy sont ainsi comparables à ceux mesurés dans l'agglomération rouennaise et sont constitutives de ce qu'on peut qualifier de « bruit de fond ».

Quand à la valeur relevée à Saint-Saens, il est possible qu'elle soit issue d'une erreur d'échantillonnage, car le prélèvement a été opéré sur une table de ping-pong peinte. Afin de lever le doute sur cette valeur singulière, **des analyses supplémentaires sur cette peinture vont être réalisées par l'INERIS.**

Sur la situation dans la commune de Préaux

Des prélèvements de poussière et d'eau de pluie avaient en outre été opérés dès les premiers jours par l'association de surveillance de la qualité de l'air ATMO Normandie. 6 prélèvements de retombées ont ainsi été réalisés entre le 26 septembre et le 27 septembre dans l'agglomération de Rouen et jusqu'à Quincampoix (communes de Rouen, Mont-Saint-Aignan, Bois-Guillaume, Préaux, et Saint-André-sur-Cailly).

Les analyses ont été confiées par Air Normandie au laboratoire TERA et les résultats ont été reçus par ATMO le 7 octobre 2019. Ces prélèvements ont été présentés et commentés par ATMO Normandie le 8 octobre. Un communiqué spécifique sur les valeurs ainsi relevées a été diffusé par ATMO Normandie en complément de cette présentation. Ce communiqué rappelle que la valeur de 12,66 pg/m²/jour I-TEQ reste dans les valeurs statistiques des mesures réalisées par ATMO Normandie, qui sont comprises entre 3,4 et 31,01 pg/m²/jour I-TEQ. Il convient de rappeler que l'analyse de l'impact sanitaire de la dioxine ne peut se faire au regard d'une seule valeur mesurée dans les précipitations à un instant t.

Les contacts utiles ont été pris par les autorités sanitaires avec la mairie de Préaux. Les explications ont été fournies. Afin de sécuriser la bonne information de la mairie de Préaux et des populations, de nouveaux prélèvements, de sols cette fois-ci, sont prévus à Préaux. Les résultats de ces prélèvements permettront de resituer le résultat déjà connu sur Préaux, sur les retombées, dans les premiers jours, par d'autres résultats sur la présence éventuelle de dioxine dans les sols à Préaux.

Prochaines campagnes de prélèvements

Deux nouvelles campagnes de prélèvements sont prévues pour poursuivre les recherches de la présence éventuelle de dioxines.

L'une sera ciblée sur les communes survolées par le panache, sur les hauteurs de Rouen, et dans les secteurs où des retombées importantes de suies ont été constatées, dans le pays de Forges-les-Eaux et le pays de Buchy. Dans le cadre de cette campagne supplémentaire, 60 prélèvements seront effectués dans les sols dans des espaces publics. Ces nouveaux prélèvements permettront de réunir une information complémentaire. Les résultats seront connus la semaine prochaine.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76 6 courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr